Jean-Baptiste André Godin au procureur de la République de Vervins, 8 mai 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au procureur de la République de Vervins, 8 mai 1875, 1875-05-08

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48421

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)
Collation2 p. (160r, 161v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction8 mai 1875
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireProcureur de la République (Vervins)
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48421?context=pdf

Description

RésuméSur une citation délivrée à Émile Godin et à trois des employés des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire pour délit d'affichage. Godin indique au procureur qu'il a découvert à son retour de voyage dans le Midi la citation à comparaître devant le tribunal de police correctionnelle de Vervins le 8 mai 1875. Il explique qu'en raison de l'opposition du maire de Guise, il n'y a eu d'affichage que sur les murs de sa propriété. Il sollicite une remise pour lui permettre de donner tous les éclaircissements souhaités.
NotesD'après la lettre de Godin à Édouard Larue du 8 mai 1875, la lettre de Godin au procureur de la République du 8 mai 1875 est remise à celui-ci par Édouard Larue.

Mots-clés

Procédure (droit)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 21/11/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48421?context=pdf

Guise 8 Mai 1877

A Monsieur le Procureur de la République.

Monsieur le Procureur

Je trouve aujourd'hui à mon retour d'un voyage dans le midi où j'étais depuis 3 semaines, une citation délivrée à mon fils et à trois de mes employés pour délit d'affichage. Ils sont cités à comparaître le Mercredi 12 courant devant le tribunal de police correctionnelle siéant à Vervins.

Il me semble, Monsieur le Procureur de la République, qu'il y a en ceci un malentendu regrettable, car j'avais ordonné moi-même, en raison de l'opposition de M. le Maire, de n'afficher que sur les murs de ma propriété. Les placards sont restés sans être affichés comme on le faisait d'habitude dans les lieux destinés à l'affichage.

Accablé d'occupations à mon retour,

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48421?context=pdf

je ne puis examiner les circonstances de cette affaire, je viens donc solliciter de votre obligeance une remise qui me permette de vous donner les éclaircissements nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'assurance de ma considération.

Godin

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48421?context=pdf